

8 conseils pour bien choisir ses gros appareils électroménagers

Frigo, machine à laver, lave-vaisselle... Ces électroménagers coûtent cher et consomment beaucoup. Nos conseils pour bien les choisir.



Conseils pour bien acheter ses gros électroménagers

Réfrigérateur, congélateur, lave-vaisselle, machine à laver sèche-linge... À la maison, on utilise plusieurs gros appareils électroménagers pour s'alléger les tâches quotidiennes.

Mais ils sont chers à l'achat (quelques centaines d'euros) et consomment chacun 100 à 300 kWh/an, ce qui coûte 40 à 120€ d'électricité par an^[1], sans compter la consommation en eau pour les appareils de lavage.

Leur fabrication nécessite aussi beaucoup de matières premières et d'énergie.

Il est donc important de bien choisir ses gros électroménagers pour avoir des appareils économes et qui durent longtemps. Voici nos conseils d'achat.

Sommaire :

1. [S'interroger avant d'acheter un gros électroménager](#)

- [En a-t-on besoin ?](#)
 - [Faut-il remplacer son appareil ?](#)
2. [Choisir un appareil adapté à la taille de la famille](#)
 3. [Acheter neuf ou d'occasion en fonction de l'utilisation](#)
 4. [Lire l'étiquette énergie](#)
 5. [Réduire les risque d'obsolescence programmée](#)
 - [Quelles marques préférer ?](#)
 - [Faut-il prendre une extension de garantie ?](#)
 6. [Éviter les appareils connectés](#)
 7. [Vérifier les points-clés pour chaque appareil](#)
 - [Frigo et/ou congélateur](#)
 - [Machine à laver](#)
 - [Lave-vaisselle](#)
 - [Sèche-linge](#)
 8. [Pour économiser plus : bien utiliser ses appareils](#)

1. S'interroger avant d'acheter un gros électroménager

En a-t-on besoin ?

Bien sûr, les électroménagers sont souvent très utiles. Mais une fois qu'on a un appareil, on tend à s'en servir beaucoup, sans trop se poser de questions. Ce qui augmente la consommation d'énergie. Alors avant de se ruer en magasin et de dépenser des centaines d'euros, **on interroge ses besoins**.

Par exemple, un frigo est (quasi) indispensable. Mais on peut se demander s'il est utile d'avoir un **congélateur séparé**. Si on prépare souvent des repas d'avance ou qu'on a un grand potager, cela peut se révéler intéressant. Cependant, il existe [d'autres techniques de conservation](#), sans congélation.

Toute personne qui a déjà effectué une lessive à la main apprécie le confort qu'apporte une machine à laver. Mais si on vit dans un immeuble ou un habitat groupé, pourquoi ne pas envisager d'en **partager** une ou plusieurs au lieu d'avoir chacun la sienne ?

Si la machine à laver s'avère utile et efficace, le **sèche-linge**, lui, fait figure de glouton énergétique. Il consomme deux à trois fois plus d'énergie que le lave-linge. Or, on peut très bien laisser le linge sécher à l'air libre, soit à l'extérieur à la bonne saison, soit dans une pièce facile à aérer pour éviter le soucis d'humidité.

Bref, l'électro le moins cher et le plus écologique est celui... qu'on n'achète pas.

Faut-il remplacer son appareil ?

S'il est en panne

Une machine en panne ? Avant d'en acheter une neuve, on essaye d'abord de la (faire) réparer. Si l'appareil est sous garantie tant mieux, ce sera gratuit. Si la garantie est dépassée, c'est une autre paire de manches. En fonction de l'âge de l'appareil, on vérifie jusqu'à quel coût la réparation vaut la peine.

TYPE D'APPAREIL	DURÉE D'UTILISATION DE L'APPAREIL			
	3 À 4 ANS	5 À 7 ANS	8 À 10 ANS	+ DE 10 ANS
Réfrigérateur	35 %	20 %	5 %	remplacer
Congélateur	40 %	25 %	10 %	remplacer
Lave-linge	40 %	30 %	10 %	remplacer
Sèche-linge	50 %	35 %	15 %	5 %
Lave-vaisselle	40 %	20 %	5 %	remplacer
Four électrique	60 %	40 %	20 %	5 %
Micro-onde et four à vapeur (steamer)	40 %	20 %	5 %	remplacer
Machine à café	25 %	10 %	remplacer	remplacer
Téléviseur	40 %	20 %	5 %	remplacer
Écran d'ordinateur	15 %	5 %	remplacer	remplacer

Tableau n°3 : coûts de réparation maximaux (pourcentage du prix d'un nouvel appareil en fonction de la durée d'utilisation de l'appareil)
(Source : OFEN)

Par exemple, pour un lave-linge ou un congélateur de 8 à 10 ans, il ne faut pas que la réparation dépasse 10% du prix d'achat pour valoir la peine. Source : brochure [L'efficacité énergétique dans les ménages](#), OFEN, 2018

> Voir [Comment \(faire\) réparer un objet en panne ou cassé ?](#)

S'il fonctionne mais qu'il en existe des plus économes

Les gros électros bénéficient d'améliorations techniques qui les rendent beaucoup plus économes en énergie (et en eau). Certains appareils récents consomment deux à trois fois moins que des appareils d'il y a 30 ans.

Appareil		1990	2030
Lave-linge	Energie	350 kWh/an	96 kWh/an
	Eau	94 litres/lessive	36 litres/lessive

Lave-vaisselle	Energie	310 kWh/an	170 kWh/an
	Eau	30 litres/vaisselle	10 litres/vaisselle
Combiné frigo-congélateur	Energie	477 kWh/an	181 kWh/an
Sèche-linge	Energie	270 kWh/an	150 kWh/an
Aspirateur	Energie	65 kWh/an	35 kWh/an

Consommation d'appareils électriques courants, en 1990 et en 2020

Source : [Ecodesign impact accounting overview report 2024](#)

Il n'est pas pour autant toujours intéressant de remplacer un appareil qui fonctionne encore par un neuf :

- **Côté environnement**, fabriquer un appareil consomme des ressources et de l'énergie (on appelle ça l'énergie grise). Cela génère des impacts en matière d'acidification, d'épuisement des ressources et de changement climatique, ainsi que des effets respiratoires.

Une étude de l'ADEME^[2] détaille les impacts suivant les phases de fabrication, utilisation et élimination. Ce sont l'extraction des matériaux, la fabrication et la distribution des appareils qui entraînent la majorité des effets négatifs. Pour les gros électros, la phase d'utilisation a moins d'impact que les autres en matière d'acidification, d'effets respiratoires et, bien sûr, d'épuisement des ressources. Par contre, elle consomme 4 à 5 fois plus d'énergie que la fabrication mais, avec une énergie peu carbonée (comme il y a en France et dans une moindre mesure en Belgique), les impacts liés sont minorés dans l'écobilan.

Bref, l'économie d'énergie permise par le nouvel appareil compense l'énergie nécessaire à sa fabrication. Par exemple : si un réfrigérateur neuf permet d'économiser 150 kWh/an par rapport à un ancien, le gain sur 10 ans est de 1500 kWh, le calcul est favorable.

- **Côté portefeuille**, remplacer un appareil qui fonctionne correctement par un neuf n'est pas intéressant. Même si l'électricité coûte cher en Wallonie, il est **difficile de récupérer son investissement**. Il faut vraiment une diminution très importante de la consommation pour cela : 100 kWh de moins par an donnent une économie de 40€/an. Or, avec le fléau de l'obsolescence programmée, certains appareils ne tiennent même pas 5 ans. À ce rythme, l'investissement dans un nouvel électro n'est jamais amorti. Donc, **mieux vaut optimiser l'utilisation** (programmes économiques, utilisation pendant les heures creuses, entretien) qu'envisager le remplacement.

> Lire aussi : [Faut-il vraiment changer son frigo de plus de 10 ans ?](#)

2. Choisir un appareil adapté à la taille de la famille

Il ne suffit pas de choisir un appareil de classe A pour réaliser des économies. Il faut d'abord que l'appareil soit bien dimensionné pour les besoins de la famille.

Par exemple, une machine à laver de grande capacité (9 kg) va consommer moins d'énergie et d'eau par kilo de linge qu'un appareil plus petit (6kg). Mais au total, sa consommation est tout de même plus importante. Donc si on opte pour une grande machine à laver, on doit être certain de la remplir.

capacité	6 kg	7 kg	8 kg	9 kg
kWh/an	137	157	135	152
kWh/an/kg	23	22	17	17
litres/an	8580	9020	9680	11220
litres/an/kg	1430	1289	1210	1247

Consommation de lave-linge Bosch A+++ suivant leur capacité

Même chose pour le lave-vaisselle : si on prend une grande machine (15 couverts) et qu'on vit juste à trois, il faudra attendre longtemps avant que la machine ne soit pleine. On aura alors tendance à le faire tourner à moitié rempli, ce qui consomme proportionnellement plus qu'une machine correctement remplie.

3. Acheter neuf ou d'occasion en fonction de l'utilisation

Vu les progrès réalisés dans la consommation des gros électros, on pourrait croire qu'acheter un appareil d'occasion n'est pas une bonne idée. Mais cela dépend des situations.

Pour une utilisation occasionnelle (par ex. une lessive par semaine), **un appareil de deuxième main** peut très bien faire l'affaire, même s'il consomme un peu plus qu'un appareil neuf.

Type d'appareil	Utilisation moyenne
Machine à laver	220 cycles/an (4 à 5 lessives/semaine)
Sèche-linge	160 cycles/an (3 utilisations/semaine)
Lave-vaisselle	280 cycles/an (5 à 6 utilisations/semaine)
Réfrigérateur/Congélateur	Fonctionne toute l'année

Si on opte pour un électro en seconde main, on préfère ceux **avec le label ElectroREV**, disponibles dans certains magasins d'économie sociale. Ce label garantit que l'appareil a été révisé, qu'il est vendu avec une garantie d'un an et au tiers du prix neuf.

> [La liste des points de vente est disponible sur le site de Ressources.](#)

Si on a un **usage intensif** de l'appareil, mieux vaut opter pour un **appareil neuf et performant**. On économise alors à chaque utilisation, ce qui peut amortir le surcoût à l'achat.

Bon plan si on achète neuf : les appareils dégriffés. Certaines enseignes proposent des appareils avec des légers défauts esthétiques (une griffe ou un petit coup qui bien souvent ne se voit même pas), des modèles d'exposition ou des fins de série à des prix imbattables ! Les soldes peuvent aussi offrir des opportunités d'économies mais on prend le temps de bien comparer avant de se retrouver à prendre une décision rapide.

> Deux exemples de vente d'électros dégriffés : [Vandenborre Outlet en ligne](#) et [IHPO](#).

4. Lire l'étiquette énergie

△ Attention, **une nouvelle étiquette énergie est apparue en mars 2021** pour certains appareils (lave-linge, lave-vaisselle, frigo, TV...).

> [Voir ce qui change avec cette nouvelle étiquette énergie.](#)

L'étiquette énergie permet de comparer les consommations des appareils pour mieux choisir. Elle mentionne :

- **La classe énergétique.**

Sur la nouvelle étiquette l'échelle va de A (en vert) à G (en rouge) tandis que sur l'ancienne étiquette elle va de A+++ à D.

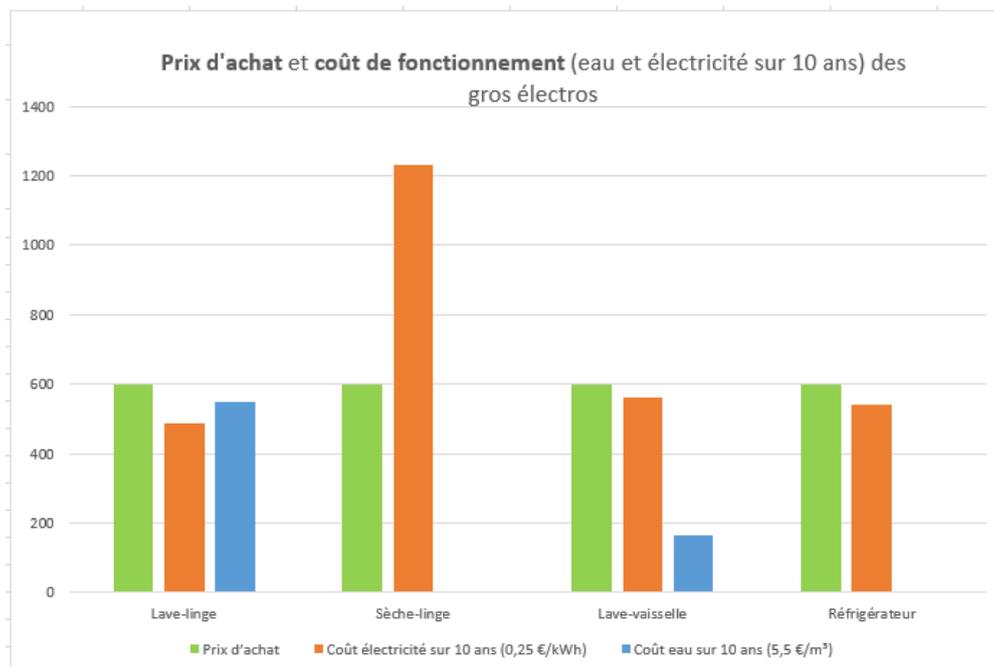
On préfère **les appareils les mieux classés, adaptés à la taille de son foyer.**

- La **consommation d'électricité** (en kWh par an ou par 100 utilisations).
- D'autres infos comme la **consommation d'eau** (en litres par utilisation) pour les machines à laver et les lave-vaisselle ou le **niveau de bruit** (intéressant si on compte utiliser l'appareil la nuit par exemple).

L'étiquette énergie est **obligatoire** sur les gros électroménagers neufs (réfrigérateurs, congélateurs, machine à laver, sèche-linge, lave-vaisselle) et sur toute une série d'autres appareils électriques.

> **Pour bien comprendre toutes les infos, voir [Comment lire une étiquette énergie ?](#)**

Pourquoi est-ce utile ? Parce qu'il ne suffit pas de comparer le coût à l'achat. Il faut aussi tenir compte de la consommation à l'utilisation. Sur 10 ans, la plupart des **électroménagers coûtent plus en électricité et en eau que l'achat en lui-même :**



	Machine à laver	Sèche-linge	Lave-vaisselle	Réfrigérateur
Prix d'achat	600 €	600 €	600 €	600 €
Coût de fonctionnement sur 10 ans	1037 €	1232 €	727 €	539 €
dont coût électricité sur 10 ans	487 €	1232 €	562 €	539 €
dont coût eau sur 10 ans[3]	550 €	/	165 €	/
Consommation électricité (kWh/an)	195	560	225	245
Consommation d'eau (litres/an)	10000	/	3000	/

Coûts indicatifs pour l'achat et l'utilisation, sur base des fiches produits renseignées par les distributeurs.

5. Réduire le risque d'obsolescence programmée

Des fabricants qui conçoivent délibérément des machines destinées à tomber en panne ou devenir obsolète plus vite qu'avant ? C'est ce que l'on appelle l'obsolescence programmée.

Les machines à laver sont parmi les appareils les plus soupçonnés d'être victimes d'obsolescence programmée, derrière les smartphones et les télévisions. C'est un fléau mais en choisissant bien, on peut limiter le risque d'en être victime.

Quelles marques préférer ?

Test-Achats a réalisé une vaste enquête^[4], en collaboration avec trois autres organisations de consommateurs. Les résultats montrent les **marques les plus fiables** en fonction du type d'appareil :

	Lave-linge	Sèche-linge	Lave-vaisselle	Frigo/congélateur
Durée de vie moyenne	11 ans	11 ans	11 ans	11 ans
Au-dessus de la moyenne	Miele	Miele	Miele	Miele Zanussi Siemens
Dans la moyenne	AEG Siemens Zanussi Bosh	Bauknecht Siemens AEG Bosh	Siemens Bauknecht Bosh AEG Zanussi	AEG Bosh Liebherr
Sous la moyenne	Whirpool LG Samsung Haier	Electrolux Candy Beko	Beko	LG Samsung Beko

Source : Test-Achats magazine, avril 2018

Avant d'acheter, on se renseigne aussi sur la **disponibilité des pièces détachées**.

En France, le GIFAM^[5] donne cette information tant pour les gros électros que pour les petits électros. C'est aussi une bonne indication de ce que l'on trouve en Belgique.



Disponibilité des pièces détachées des appareils de Gros Électroménager	
AEG	10 ans ^{***}
ARTHUR MARTIN	10 ans ^{***}
ASKO <small>Inspired by Scandinavia</small>	15 ans ^{2*}
beko	12 ans ⁺
Bompani	5 ans ¹
BOSCH	11 ans ^{****7}
KitchenAid	10 ans ⁺
KONTRACT	5 ans ⁴
LEISURE	11 ans ⁺
LG	10 à 15 ans ⁸
LIEBHERR	15 ans ⁺
Miele	15 ans

Source : [GIFAM](#), juillet 2023. Voir aussi [le classement pour les petits électros](#).

> Lire aussi :

- [Comment acheter des produits solides qui durent longtemps ?](#)
- [Que faire contre l'obsolescence programmée ?](#)

Faut-il prendre une extension de garantie ?

Les appareils sont garantis 2 ans par défaut. Quand une panne survient pendant cette période, on peut faire réparer l'appareil sans frais. Mais un certain nombre de pannes surviennent après ces 2 ans et le coût de la réparation peut être prohibitif.

Du coup, les distributeurs proposent une extension de garantie à 5 ans. Mais elle peut représenter 15 à 20% du prix pour un gros électro ! Il n'est pas normal de devoir payer autant pour avoir l'esprit tranquille. Une étude de l'association des consommateurs « Que Choisir »^[6] montre qu'allonger la durée de garantie légale des gros électros à 5 ans aurait un impact modéré sur leur prix de vente, bien inférieur à celui d'une extension de garantie.

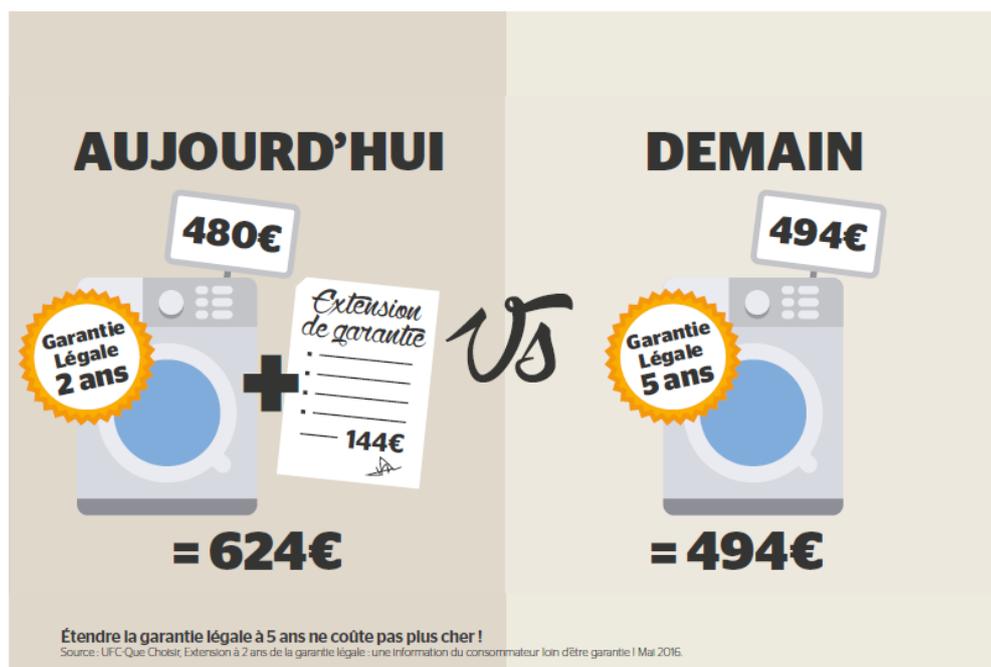


Illustration : Que Choisir, mai 2016.

En attendant, on ne peut que :

- s'orienter vers les marques les plus fiables, en espérant que la qualité persiste au fil du temps ;
- veiller au bon entretien de ses appareils pour qu'ils durent le plus longtemps possible.

6. Éviter les appareils connectés

Certaines machines peuvent être connectées à un smartphone ou une tablette via une appli. On peut ainsi voir le contenu de son frigo à distance, recevoir une notification quand

la machine à laver a fini de tourner ou encore démarrer le lave-vaisselle quand l'éolien produit à plein régime. En prime, cela permettrait des économies d'énergie.

C'est le nouvel eldorado des fabricants d'électroménagers qui tentent de **séduire des ménages déjà bien équipés**.

Mais cela n'apporte **pas grand chose d'utile à ce stade**. La plupart des appareils de lavage ont déjà un bouton de départ ou de fin différé qui permet de programmer l'appareil pour qu'il fonctionne au moment propice. Les seules fonctionnalités éventuellement intéressantes sont :

- Le diagnostic à distance : on est averti qu'il y a une anomalie avant qu'un appareil fasse le coup de la panne.
- Les statistiques de consommation, pour identifier des écarts de consommation.

Les inconvénients, par contre, sont nombreux :

- Ces objets connectés, rarement bien protégés, sont autant de **failles de sécurité informatique** qui peuvent être exploitées par des pirates^[7]. Par exemple : des connexions bluetooth ou des wifi non sécurisés qui permettent d'afficher le mot de passe.
- Vu l'**obsolescence logicielle** qui frappe les smartphones (problèmes de compatibilité entre versions des applis et version des systèmes d'exploitation), comment être sûr que dans 5 ans on arrivera encore à communiquer avec sa machine ?
- En général, **leur prix est élevé**, même s'il devrait aller en baissant au fur et à mesure de leur adoption.
- Pour être commandés en-dehors de la maison les appareils connectés utilisent le **wifi qu'il faut donc laisser allumé** même quand on s'absente.
- Ce sont des éléments plus complexes qui risquent de rendre les **machines plus fragiles**. Un frigo avec grand écran pour pouvoir aller sur internet tout en cuisinant, va-t-il encore être fonctionnel dans 7 ans ?

7. Vérifier les points-clés pour chaque appareil

Voici les éléments importants à regarder lors du choix d'un électroménager.

Frigo et/ou congélateur

Lorsqu'on achète un réfrigérateur, un congélateur ou un combiné frigo/congélateur, on vérifie :

- le volume (et éventuellement la répartition du volume entre le frigo et le congélateur) pour le choisir adapté aux besoins de son ménage ;
- la consommation d'énergie ;
- le niveau de bruit ;
- la classe climatique (elle indique les plages de températures ambiantes idéales pour le fonctionnement de l'appareil), surtout lorsque l'on place l'appareil dans une pièce peu chauffée.

Tous ces éléments sont repris sur l'étiquette énergie, obligatoire sur tous ces appareils

neufs.

> **Pour plus d'infos, voir :** [Comment bien choisir son frigo / congélateur ?](#)

Machine à laver

Avant de craquer pour une machine à laver, on vérifie :

- la capacité (en nombre de kilos de coton qu'il peut laver en une fois). Les appareils vont en général de 7 à 10 kg ;
- la consommation d'énergie ;
- la consommation d'eau ;
- l'efficacité d'essorage ;
- les niveaux de bruit pendant le lavage et pendant l'essorage.

Ces informations sont toutes présentes sur l'étiquette énergie.

> **Pour plus d'astuces pour bien choisir, voir :** [Quelle machine à laver choisir pour économiser l'eau et l'énergie ?](#)

Lave-vaisselle

Les lave-vaisselle existent en version pose libre ou complètement intégrables. S'ils sont intégrables, ils peuvent être habillés avec des panneaux assortis aux armoires de la cuisine.

En dehors de ce choix esthétique, on regarde :

- la capacité (en nombre de couverts que la machine peut laver), généralement entre 12 et 15 ;
- la consommation d'énergie ;
- la consommation d'eau ;
- le niveau de bruit.

Ces informations sont synthétisées sur l'étiquette d'énergie de manière à pouvoir choisir en un coup d'œil.

> **Avant de se décider, lire aussi :** [Quel lave-vaisselle acheter pour consommer moins ?](#)

Sèche-linge

Les sèche-linge classiques (à évacuation ou à condensation) consomment énormément d'électricité : autour de 500 kWh/an. Il faut éviter de les utiliser autant que possible, même si pendre le linge peut paraître fastidieux.

Lorsqu'un sèche-linge est indispensable et qu'il est utilisé plusieurs fois par semaine, autant opter pour un appareil économe. C'est le cas des sèche-linge avec pompe à chaleur. Ce sont des sèche-linge à condensation qui utilisent les calories de la pièce pour enlever l'humidité du linge. Ils divisent la consommation par deux, voire par trois.

> **Lire aussi :** [Conseils pour bien choisir son sèche-linge](#)

8. Pour économiser plus : bien utiliser ses appareils

Qu'on soit équipé d'un appareil neuf ou d'occasion, la manière de l'utiliser influence beaucoup sa consommation. Si on fait souvent des lessives à 60 ou 90°C, la consommation d'énergie sera énorme et cela même si c'est une machine à laver « économe ».

Voici donc des astuces pour bien utiliser chaque électroménager :

- [7 astuces pour bien utiliser son frigo et son congélateur](#)
- [Comment économiser l'eau et l'énergie de sa machine à laver ?](#)
- [Conseils pour bien utiliser son lave-vaisselle](#)
- [5 conseils pour bien utiliser son sèche-linge](#)

[\[1\]](#) En Wallonie 1 kWh d'électricité coûte environ 0,40€, d'après le [tableau de bord de la CREG](#), juillet 2023.

[\[2\]](#) [Modélisation et évaluation des impacts environnementaux de produits de consommation et biens d'équipement](#), ADEME, septembre 2018

[\[3\]](#) Avec un coût moyen du m³ d'eau de 5,5 € en Wallonie

[\[4\]](#) Enquête auprès de 35 000 consommateurs dans 5 pays (Belgique, Portugal, Italie et Espagne), Test-Achats magazine, avril 2018.

[\[5\]](#) GIFAM : Groupement des marques d'appareils pour la maison.

[\[6\]](#) [Extension à 2 ans de la garantie légale - Une information du consommateur loin d'être garantie](#), Que Choisir, mai 2016

[\[7\]](#) Test-Achats, mai 2018 Maison connectée, maison en danger !

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://www.ecoconso.be/node/1886>